

Identification de module

Version du 01.07.2016

agent de maintenance / agente de maintenance avec brevet fédéral

Organe responsable

fmpro - l'association suisse du facility management et de la maintenance

Domaine de compétence pratique H: Compétences professionnelles*

* Extrait de « Aperçu des compétences pratiques professionnelles / profil de qualification »

Durée indicative: nous recommandons aux prestataires une durée de formation de 160-180 heures pour l'assimilation des contenus d'apprentissage en termes de méthode et de didactique.

1. Le module „Compétences professionnelles“ couvre les compétences pratiques professionnelles suivantes :

- Interconnecter formation technique de base
- Aptitude à la pensée analytique et en réseau
- Appliquer connaissance de processus, aptitude à penser en processus
- Appliquer méthodologie et diagnostic
- Identification des potentiels d'optimisations et d'améliorations
- Connaissance du niveau de la technique en général, dans la branche ou le domaine d'activité
- Maintenir utilisation économique des ressources
- Appliquer connaissance de base dans le domaine de la gestion de projets
- Connaissance de base des bases juridiques et contractuelles
- Connaissance des différents systèmes d'assurance de qualité
- Sécuriser la manipulation de matières dangereuses
- Compétences en informatique (connaissances de niveau utilisateur) mettre en pratique

2. Les concrétisations/contenus suivants se dégagent des compétences opérationnelles :

- En fonction du secteur, interconnecter les formations techniques de base dans les domaines de l'électricité, de l'hydraulique, de la pneumatique, de la mécanique et des automatismes et les appliquer de manière analytique
- Mettre en lien la connaissance et le concept du processus et les appliquer
- Utiliser la méthodologie et le diagnostic dans différentes situations de travail
- Identifier le potentiel d'optimisation et d'amélioration d'un point de vue technique, économique et écologique
- Contrôler l'actualité de l'état de la technique et appliquer les connaissances techniques relatives aux secteurs dans le domaine spécialisé
- Mettre en œuvre une gestion économe des ressources grâce à des activités ciblées
- Contrôler les objectifs de projets en termes de délai, de mise en œuvre et de coûts
- Appliquer et utiliser les connaissances fondamentales en droit et les principes en matière de contrats au quotidien
- Connaître des différents systèmes de garantie de qualité et les utiliser en pratique en tant que processus d'amélioration continue

- Surveiller et garantir le professionnalisme avec lequel les collaborateurs manipulent les substances dangereuses
- Utiliser les connaissances en informatique (maîtrise des programmes) de manière ciblée, les adapter en fonction des situations

Les objectifs de compétence et leur niveau K et les compétences cibles opérationnelles relatives à ces concrétisations/contenus sont consultables dans l'«Annexe à la directive» détaillée. Celle-ci est disponible auprès de l'association professionnelle fmpro.

3. Examen de module / outils autorisés

Cela n'a pas été testé en tant que module. Ceci est un module de mise en réseau. La réaction peut être effectuée par des tâches en réseau, par exemple par des études de cas d'applications pratiques ou les tâches de transfert.